

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Montanay
Séance du 27 mars 2025**

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 16

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montanay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilbert SUCHET, maire.

Etaient présents : Gilbert SUCHET, Patrice COEURJOLLY, Martine AZIZ-GUILLEMOT, Jean-Pierre BARLET, Corinne CHARPENAY, Rémy CRETIN, Véronique BENEZECH, Michel ESCOFFIER, Nicole PICHAT, Estelle FRATTINI, Séverine LIETSCH, Philippe COMBET, Eric BOUVARD, Florian WARGNIER, Mathilde ETIEVANT, Geoffroy GOIRAND

Pouvoirs : néant

Absents excusés : Christine BOUVIER, Frédéric SEGUY, Pierre NEVEUX, Coralie PERSIANI, Guylène SELIN, Adeline ANCENAY, Cédric GEOFFRAY

Secrétaire : Martine AZIZ-GUILLEMOT

**Date d'envoi de la
convocation :** 11/03/2025

Délibération n° 2025-17 Bilan des acquisitions et cessions 2024

Patrice COEURJOLLY, adjoint délégué, rappelle à l'Assemblée que l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.* »

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-216902841-20250327-202517-DE

Pour l'exercice écoulé, la politique foncière s'établit comme détaillé ci-après :

Acquisition

Références cadastrales				Type de bien	Adresse du bien	Propriétaire Vendeur	Acquéreur	Délibération	Conditions d'acquisition	Conditions et prix	Notaire
Section	n°	Surface	Surface Acquise								
AC	573	3 m ²	3 m ²	terrain	rue du Mas Mathieu	Consorts Douzou/Claudiel	Commune de Montanay	2024-47 du 12/09/2024	échange avec prise en charge des frais par la Commune		en cours

Cession

Références cadastrales				Type de bien	Adresse du bien	Propriétaire Vendeur	Acquéreur	Délibération	Conditions de cession	Conditions et prix	Notaire
Section	n°	Surface	Surface cédée								
AC	575	1 m ²	1 m ²	terrain	rue du Mas Mathieu	Commune de Montanay	Consorts Douzou/Claudiel	2024-47 du 12/09/2024	échange		en cours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : Prend acte de ce bilan qui sera annexé au compte administratif 2024 du budget principal.

A Montanay, le 31 mars 2025

La secrétaire de séance, Martine AZIZ-GUILLEMOT	Le Maire, Gilbert SUCHET
	



Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte, peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Mise en ligne le : 2/04/2025

